

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 10 JUILLET 2020 – 20h30.

PRESENTS : MM. LE DIGABEL, POUGET, SEGERS, CANDON, SEBELOUE, BASSET, BAUCHE, BENARD, CROZET-JOURDAIN, DECAUX.

Mmes BLOURDIER, CIRINA, ALVES, FIRMIN, FORTIN, GENIESSE-GAUTIER, JOURDA.

POUVOIRS : Mme PHIPPEN à Mme BLOURDIER
Mme PATUREL à M. LE DIGABEL

ABSENT : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BLOURDIER

I – DELIBERATION :

1-1) ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le maire fait l'appel des conseillers : 17 présents - 2 pouvoirs.

Le bureau électoral est composé :

- du Maire, président ;
- des deux conseilles les plus âgés présents : M. BASSET et M. SEGERS ;
- des deux conseillers les plus jeunes présents : M. CROZET-JOURDAIN et Mme JOURDA.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste au scrutin proportionnel sans panachage ni vote préférentiel.

Une seule liste s'intitulant « COURCELLES SUR SEINE » se présente. Elle est composée de : Monsieur POUGET, Madame BLOURDIER, Monsieur SEGERS, Madame PHIPPEN, Monsieur BASSET, Madame CIRINA, Monsieur SEBELOUE et Madame ALVES.

Le scrutin est ouvert à 20h38, et le vote est réalisé.

Dès la clôture du scrutin par le président, le bureau électoral a procédé aux dépouillements des votes en présence des conseillers qui donnent le nombre de votants : **19**

Nombre de bulletin blancs : **0**

Nombre de bulletin nul : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **18**

Ont obtenu : liste « **COURCELLES SUR SEINE** » - 18 voix.

La liste « COURCELLES SUR SEINE » est élue.